WYRITOL
PROFESSIONAL DISINFECTION

ANTI-PUCES DE PARQUETS 200ml

Limite piqûres,
démangeaisons,
infections cutanées

- ✓ Elimine les puces de parquets
- ✓ Actif sur les larves
- ✓ Spécial invasions
- ✓ Diffusion automatique en continue dans toutes les pièces
- ✓ Compatible literies, parquets, moquettes, plinthes
- ✓ Action foudroyante

ANTI-PUCES DE PARQUETS 200ml

CARACTÉRISTIQUES

- Spécialement formulé pour lutter contre les invasions de puces de parquets.
- Elimine radicalement les puces de parquets adultes et leurs larves responsables des démangeaisons, piqûres, infections cutanées ; et stoppe leur développement.
- Aérosol à diffusion automatique en continue dans toutes les pièces de la maison.
- Les microparticules diffusées pénètrent dans les moindres recoins.
- S'utilise sur les parquets, tapis, moquettes, plinthes, lits, meubles…
- 1 aérosol pour traiter une pièce de 40 m².

MODE D'EMPLOI

- Passer soigneusement l'aspirateur dans tous les endroits accessibles où les puces ont pu se loger.
- Puis jeter le sac dans une poubelle à l'extérieur de l'habitation.
- Débarrasser la pièce des aliments, vêtements, animaux domestiques (chats, chiens, poissons…) et des plantes.
- Bien agiter l'aérosol avant utilisation.
- Placer l'aérosol verticalement au centre de la pièce à traiter, sur un tabouret ou une chaise.
- Appuyer fortement sur la languette du diffuseur pour la bloquer.
- Sortir du local en fermant toutes les issues.
- Laisser agir 3 heures, puis aérer 4 heures minimum.
- Nettoyer les surfaces traitées avant de réoccuper les locaux.

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	CODE PRODUIT	GENCOD	UNITÉS PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTE	NOMBRE DE COUCHES
Anti-puces de parquets 200ml	PV56073402	3661295607342	6	46	230	5

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

PROVEN ORAPI ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. PROVEN ORAPI n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

21 allée Louis Breguet
93420 Villepinte
www.proven.fr
N°Azur 0 810 400 402